

80 km/h – le gouvernement a-t-il raison de tenir bon ?

Hier, le décret qui stipule la baisse à 80 km/h des routes secondaires a été publié au Journal Officiel. Mais, face à ça, la Ligue de défense des conducteurs et l'Automobile club des avocats ont décidé de déposer un recours en annulation devant le Conseil d'Etat.

Pour lire la suite, cliquez [ici](#).

